

Strasbourg, le 10 mars 2014
[files11f_2014.doc]

T-PVS/Files (2014) 11

CONVENTION RELATIVE À LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Comité permanent
34^e réunion

Strasbourg, 2-5 décembre 2014

Plainte en attente

**Implantation d'une usine de bitume en zone
inondable avec de possibles menaces pour la Loutre
d'Europe (*Lutra lutra*) et le Vison d'Europe (*Mustela
lutreola*)
(France)**

RAPPORT DU PLAIGNANT

*Document établi par
l'Association Halte à la pollution*

HABITAT : OUI À LA DENSITÉ

Le SCoT Val de Garonne s'attaque à un problème majeur sollevé par le Grenelle II de l'Environnement : la surconsommation foncière par le logement. Il engage une réflexion sur la densité et l'utilisation de nouvelles formes d'habitat.

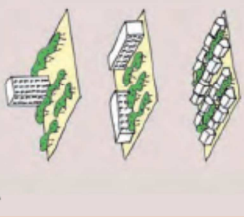
➔ **Projet d'éco-quartier
Sainte-Bazille**



Pourquoi densifier le logement ?

Pour des raisons évidentes d'aménagement : protéger la territoire agricole, préserver la qualité urbaine des bourgs, diminuer les coûts d'urbanisation (voirie, réseaux, transports collectifs, collecte des déchets...), éviter les problèmes de co-développement (exemple entre l'habitat et l'agriculture) et favoriser la convivialité sociale. Mais la densité n'a pas bonne presse. « Quand je parle densité », commente Brigitte Frauchet, architecte-urbaniste directrice du bureau d'études Sol & Cité, je remarque la réaction négative de mes interlocuteurs. Ils voient de suite les tours, les grands ensembles d'immeubles... Ils s'imaginent pas que l'on puisse faire du beau et de l'agréable à vivre dans un habitat dense. Et pourtant ! »

➔ **Des formes urbaines différentes
pour une même densité**



Définition

La densité est le rapport entre le nombre (nombre de logements ou nombre de m² construits) et la surface (don terrain).

Les préconisations du SCoT

Les densités seront adaptées aux caractéristiques des communes et à leurs différences composantes (terres, l'habitat, l'habitat). Le SCoT prévoit de créer de l'habitat en priorité dans les espaces urbains existants ou à proximité immédiate. Il s'attache également à y développer des liaisons douces (bandes cyclables, cheminements piétons...) et des lieux collectifs (aires de jeux, jardins partagés...). Cette vision novatrice de la densité prend tout son sens dans le projet d'éco-quartier « Montplaisir » de Sainte-Bazille (120 logements – début des travaux en 2013), projet porté par la communauté d'agglomération Val de Garonne.

- 27 %

Le SCoT Val de Garonne fixe un objectif de réduction de la consommation foncière par le logement pour les 10 prochaines années : 27% par rapport aux 550 hectares consommés entre 1995 et 2007. La surconsommation foncière est un problème national. Les conclusions du Grenelle Environnement ont acté le chiffre de 60 000 ha par an pour les nouveaux urbanisés en France, ce qui correspond à la surface d'un département moyen tous les dix ans...

COMMERCES : POUR UN URBANISME DE QUALITÉ

Autre disposition voulue par la loi dite Grenelle II : l'intégration dans le SCoT d'un Document d'Aménagement Commercial (DAC). Avec pour le Val de Garonne une volonté forte : donner la priorité à une offre commerciale structurée et de qualité plutôt qu'un développement quantitatif. Le DAC Val de Garonne affiche 4 grands objectifs :

- 1- CONFORTER L'ARMATURE COMMERCIALE sur les pôles commerciaux de Marmande et Tournais, sur les pôles secondaires et pour le commerce de proximité de l'ensemble du territoire,
- 2- SOUTENIR LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT de l'offre commerciale au cœur des centres urbains,
- 3- FAVORISER UNE ÉCONOMIE D'ESPACE pour tout aménagement commercial (stationnements mutualisés...),
- 4- PRIVILEGIER UN « AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DURABLE » : qualité architecturale et paysagère, accessibilité par différents moyens de transport (en bus, à pied, à vélo, etc.), gestion des déchets et des ressources en eau et énergie...



DOCUMENT ÉDITÉ PAR LE SYNDICAT MIXTE SCOT DU VAL DE GARONNE - OCTOBRE 2012

Syndicat Mixte SCOT du Val de Garonne - Maison de développement - Place du marché - BP 305 - 47 333 Marmande Cedex - Téléphone : 05 53 14 96 11 Courriel : scotvalg@valg.com
Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite du SCOT est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite du SCOT est formellement interdite.



Édito



Et si on se
rendait
dans 20 ans ?

Les politiques publiques doivent à la fois anticiper l'avenir et proposer une vision d'ensemble. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) répond à cette exigence. Le SCoT est un document qui donne les règles d'urbanisme sur tout un territoire à l'échelle de 10 à 20 ans. Avec un impératif : définir le juste équilibre entre les choix de protection (environnementale, sociale...) et les options de développement. Rien de contradictoire. Juste une question de priorité et d'anticipation. Après avoir réalisé le Diagnostic du territoire, nous vous invitons aujourd'hui à découvrir la deuxième étape d'élaboration du SCoT : le PAD ou Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Ce PAD a été récemment actualisé avec l'agrandissement du périmètre du SCoT et l'intégration des dispositions de la loi sur l'environnement du 12 juillet 2010 dite Grenelle II. Nous vous en présentons ici les grandes lignes ainsi qu'un zoom sur deux thématiques spécifiques : la Trame verte et bleue et la réflexion sur la Densité et les Nouvelles formes urbaines.

En octobre, deux réunions ouvertes aux habitants permettront de partager ensemble ces orientations. Une concertation que nous voulons la plus « riche » possible. De l'anticipation, du bon sens, de la concertation, des choix : c'est ensemble et maintenant que nous construisons l'avenir du territoire.

Jacques BILLET

Président du Syndicat Mixte
du SCOT Val de Garonne
Maire de Fourques sur Garonne

LA LETTRE du SCoT n° 3 OCTOBRE 2012

LE SCOT... UNE VISION À PARTAGER

Le SCoT ou Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme qui fixe pour les 10 à 20 ans à venir des orientations générales en matière d'aménagement du territoire. Plusieurs composantes sont étudiées : l'économie, l'habitat, l'urbanisme, l'environnement, les équipements publics, les infrastructures, le transport, l'agriculture et les paysages.

➔ **Périmètre du SCOT
Val de Garonne**



Communes intégrées au 01/01/2013
Communes intégrées au 01/01/2012

45 communes (près de 60 000 habitants) :

- 42 communes de Val de Garonne Agglomération,
- Hautevignes, Montpouillan et Sainte-Marthe.

Le SCoT est un document juridique obligatoire. Tous les autres documents d'urbanisme (PLU ou Programme Local d'Urbanisme, PLO ou Plan Local de l'Habitat, POU ou Plan de Développement Urbain, etc.) devront être compatibles avec le SCoT.

Venez assister aux deux réunions publiques

- 29 octobre 2012 à 20h30 à Virazeil (Salle des fêtes - à côté du stade de football)
- 30 octobre 2012 à 20h30 au Mas d'Agenais (Salle des fêtes - route de la piscine)

Où en sommes-nous ?

Début 2009 : Lancement de la démarche SCOT
Val de Garonne

Fin 2009 : Elaboration du diagnostic
2010 : Elaboration des orientations (PAD ou
Projet d'Aménagement et de Développement
Durables)

Septembre 2010 :
Présentation du PAD en réunions publiques
2011 - 2012 : Actualisation du PAD suite à
l'arrivée de 11 nouvelles communes sur le
territoire du SCOT et à la nécessité d'intégrer les
recommandations de la loi Grenelle II.

Octobre 2012 à Décembre 2012 :
Présentation du nouveau PAD en
réunions publiques / Elaboration des outils
(DOO ou Document d'Orientation et d'Objectifs) et
Finalisation du SCOT Val de Garonne

2013 : Enquête publique / Approbation du SCOT
Val de Garonne

Une vision stratégique à 10-20 ans

Avec son PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), notre SCoT affiche une double ambition :

- accroître l'attractivité du Val de Garonne pour consolider son rôle de pôle d'équilibre entre l'agglomération bordelaise et Agen,
- renforcer la qualité de vie des habitants.

Cette ambition se décline en trois volets.

LE VOILET ENVIRONNEMENTAL

- définir la Trame verte et bleue,
- préserver les ressources naturelles.

LE VOILET ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

- poursuivre la dynamique démographique actuelle, malgré le vieillissement de la population,
- conforter les points forts du système productif du territoire (agriculture, industrie, services...),
- valoriser les gisements d'emploi de l'économie locale (dynamique artisanale, offre commerciale, services aux familles, activités touristiques...).

LE VOILET URBAIN

- faciliter l'accès aux équipements et services pour le développement des modes de déplacement,
- maîtriser la consommation du foncier pour le logement.

Le PADD en chiffres

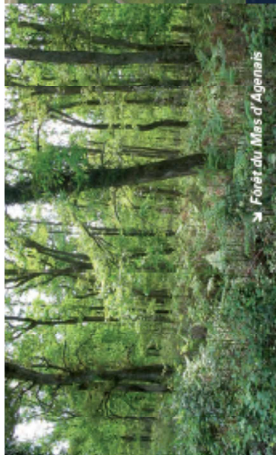
Dans 10 ans, le territoire devra :

- avoir augmenté sa population de jeunes de moins de 20 ans (+ 300 personnes),
- avoir permis la création de 2 440 emplois,
- avoir réduit sa consommation foncière de 27% par rapport aux 10 années précédentes,
- disposer d'un total de 180 hectares pour ses zones d'activité,
- avoir créé 3 800 résidences principales supplémentaires.

Le PADD... 2ème !

Achévé en septembre 2010, le PADD a du être actualisé pour intégrer :

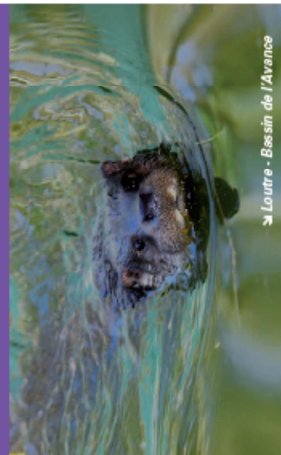
- l'évolution du périmètre du SCoT, avec l'arrivée en Val de Garonne Agglomération de 11 nouvelles communes (Clairac et Lafitte sur Lot en janvier 2011 - Agnès, Castelnaud sur Goupie, Caubon Saint Sauveur, Escassafort, Lagupie, Puyricard, Saint Avit, Saint Barthélémy d'Agenais et Seyches en janvier 2012),
- les dispositions de la loi dite Grenelle II qui exige une analyse de la consommation foncière sur les 10 dernières années, la définition d'une trame verte et bleue et la réalisation d'un document d'aménagement commercial.



→ Forêt du Mas d'Agenais

Le vert et le bleu

CE SONT DEUX COMPOSANTES DE LA TRAME, INDISSOCIABLES L'UNE DE L'AUTRE. LE VERT REPRÉSENTE LES MILIEUX NATURELS ET SEMI-NATURELS TERRESTRES : FORÊTS, PRAIRIES... LE BLEU CORRESPOND AUX COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES : FLEUVES, RIVIÈRES, ÉTANGS...



→ Loure - Bassin de l'Avance

LA TRAME VERTE ET BLEUE

Un réseau de richesses écologiques

La Trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire qui vise à préserver la biodiversité*

Son objectif : conforter un réseau d'échanges afin que les espèces animales et végétales puissent, comme l'Homme, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur survie.

La Trame verte et bleue est une mesure phare du Grenelle II. Elle constitue un chapitre obligatoire à faire figurer dans les documents d'urbanisme et notamment dans le SCoT.

En 2012, l'association SEMAVILOG a réalisé pour le SCoT Val de Garonne un inventaire des espaces naturels contribuant à la diversité écologique du territoire : bois, haies, prairies humides, eaux stagnantes...

Ce premier travail identifie de manière précise deux domaines : les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques.



→ Fritillaire pintale - Castelnaud sur Garonne



→ Réserve naturelle de la Mazière
125 espèces d'insectes, 4 espèces de mammifères, 10 espèces d'oiseaux, 10 espèces de reptiles et amphibiens

→ Lemprole marine - Garpe

Les réservoirs de biodiversité

Ce sont des zones riches en biodiversité, dans lesquelles les espèces vivantes peuvent réaliser l'ensemble de leur cycle de vie : reproduction, alimentation, abri...

On y trouve les sites déjà répertoriés comme les zones Natura 2000 mais aussi les boisements de plus de 30 hectares (bois cultures de peupliers et de résineux), les prairies de plus de 20 hectares, les habitats écologiques importants (prairies humides, friches de coasseaux secs, cours d'eau, lacs...).

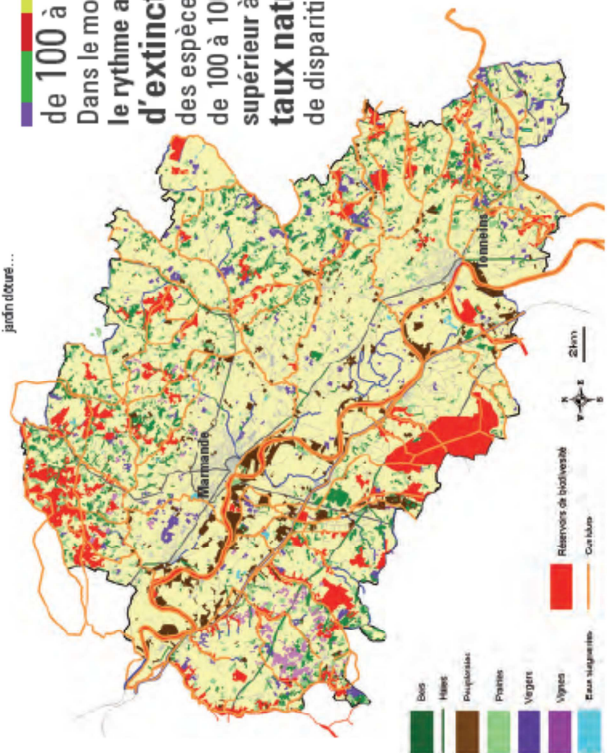
Les corridors écologiques

Ce sont des voies de déplacement empruntées par la faune et la flore qui relient les réservoirs de biodiversité entre eux. Ces « couloirs » géographiques naturels sont repérés sur le terrain : berges de cours d'eau, haies, espaces agricoles... L'étude met aussi en lumière tout ce qui peut gêner le bon fonctionnement d'un corridor : routes, pollutions lumineuses, agriculture intensive...

Au final, la Trame verte et bleue pourra proposer des aménagements variés : haies et bosquets dans un champ, pont végétalisé sur une autoroute, ouverture dans un jardin d'été...

de 100 à 1000

Dans le monde, le rythme actuel d'extinction des espèces est de 100 à 1000 fois supérieur à leur taux naturel de disparition.



* La biodiversité désigne l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie existantes sur terre : plantes, animaux, champignons, bactéries... Mais aussi toutes les interactions qui existent d'une part entre ces organismes vivants et d'autre part entre eux et leur milieu de vie.



Lot & Garonne Enrobés

"Monican" - 47160 DAMAZAN

Tél./Fax : 05.53.88.75.77

"Barrat" - 47130 MONTESQUIEU

Tél./Fax : 05.53.95.25.20

*Dossier de demande d'autorisation d'exploiter une Installation Classée
pour la Protection de l'Environnement*

Implantation d'une centrale d'enrobage à chaud

*Lieu-dit « Sahuca »
Commune de SAMAZAN (47)*

**VOLUME 3/4 : DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION AVEC LES
ANNEXES 10 A 19 DU TOME 1**

(Le présent dossier est composé de 4 tomes. Chaque tome est indissociable de l'autre)

21 décembre 2012

Amendé le 09 avril 2013 dans le cadre de la procédure de pré-recevabilité



GINGER ENVIRONNEMENT & INFRASTRUCTURES

Agence de Toulouse :

20 chemin de la Cèpière - 31100 TOULOUSE

Tél. : 05.61.73.67.54 - Fax : 05.61.73.67.73

Email : toulouse@gingergroupe.com

Siège social

SAS au Capital de 2 400 000 € - SIREN 438 213 233 - SIRET 00234

APE 7112 B - N° TVA Intracommunautaire FR 69 438 213 233

Les hauts de la Duranne - 370, rue René Descartes

CS 90340 - 13799 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

LOT ET GARONNE ENROBES
Commune de Samazan (47)

Dossier EN31.C0082
Annexes

ANNEXE 15

Espèces intéressantes potentiellement présentes dans le secteur géographique du site LGE

8. Liste des espèces

Les listes présentées ci-après sont accompagnées de deux colonnes :

- « site L&GE » : données issues de nos prospections du 15/11/2012 dans et aux alentours de la centrale d'enrobés.
- « données INPN » : données collectées sur le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel pour la commune de Samazan et communes limitrophes.

Les données bibliographiques ne sont présentées qu'à titre indicatif ; certaines espèces sont peu probables dans la zone étudiée.

Flore		Site L&GE	Données INPN
<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	x	
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuilles	x	
<i>Agrimonia eupatoria</i>	Aigremoine eupatoire	x	
<i>Agrostis stolonifera</i>	Agrostide stolonifère	x	
<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire officinale	x	
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux	x	
<i>Althaea officinalis</i>	Guimauve officinale	x	
<i>Amaranthus hybridus</i>	Amaranthe hybride	x	
<i>Anagallis arvensis</i>	Mouron rouge	x	
<i>Angelica sylvestris</i>	Angélique des bois	x	
<i>Apium nodiflorum</i>	Ache nodiflore	x	
<i>Arctium minus</i>	Petite Bardane	x	
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental	x	
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise vulgaire	x	
<i>Arum italicum</i>	Gouet d'Italie	x	
<i>Arum maculatum</i>	Gouet maculé	x	
<i>Berberis vulgaris</i>	Epine vinette	x	
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois	x	
<i>Calystegia sepium</i>	Liseron des haies	x	
<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine hirsute	x	
<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des prés	x	
<i>Carex flacca</i>	Laîche glauque	x	
<i>Carex hirta</i>	Laîche hérissée	x	
<i>Carex pendula</i>	Laîche pendante	x	
<i>Carex remota</i>	Laîche espacée	x	
<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc	x	
<i>Chenopodium polyspermum</i>	Chénopode à plusieurs graines	x	
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	x	
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse vulgaire	x	
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	x	
<i>Conyza canadensis</i>	Vergerette du Canada	x	

Flore		Site L&GE	Données INPN
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	x	
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	x	
<i>Cruciata laevipes</i>	Gaillet croisette	x	
<i>Cynosurus cristatus</i>	Crételle	x	
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	x	
<i>Datura stramonium</i>	Datura	x	
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	x	
<i>Dianthus armeria</i>	Oeillet des sables	x	
<i>Digitaria sanguinalis</i>	Digitaire sanguine	x	
<i>Dipsacus fullonum</i>	Cabaret des oiseaux	x	
<i>Echinochloa crus-galli</i>	Crête de coq	x	
<i>Elytrigia repens</i>	Chiendent rampant	x	
<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs	x	
<i>Equisetum telmateia</i>	Prêle ivoire	x	
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe	x	
<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire chanvrine	x	
<i>Euphorbia peplus</i>	Euphorbe des jardins	x	
<i>Festuca arundinacea</i>	Fétuque roseau	x	
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé	x	
<i>Galega officinalis</i>	Sainfoin d'Espagne	x	
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	x	
<i>Galium mollugo</i>	Gaillet mou	x	
<i>Geranium molle</i>	Géranium mou	x	
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre	x	
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	x	
<i>Heracleum sphondylium</i>	Grande Berce	x	
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	x	
<i>Humulus lupulus</i>	Houblon	x	
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	x	
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée	x	
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris des marais	x	
<i>Juncus inflexus</i>	Jonc glauque	x	
<i>Lapsana communis</i>	Lampsane	x	
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite	x	
<i>Lithospermum officinale</i>	Grémil officinal	x	
<i>Lycopus europaeus</i>	Lycophe d'Europe	x	
<i>Lysimachia nummularia</i>	Lysimaque nummulaire	x	
<i>Lysimachia vulgaris</i>	Lysimaque vulgaire	x	
<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire	x	
<i>Malva sylvestris</i>	Mauve sylvestre	x	
<i>Medicago arabica</i>	Luzerne d'arabie	x	
<i>Melilotus albus</i>	Mélilot blanc	x	

Flore		Site L&GE	Données INPN
<i>Mentha aquatica</i>	Menthe aquatique	x	
<i>Mentha suaveolens</i>	Menthe suave	x	
<i>Oenanthe silaifolia</i>	Oenanthe à feuilles de silaïs	x	
<i>Panicum capillare</i>	Panic capillaire	x	
<i>Pastinaca sativa</i>	Panais cultivé	x	
<i>Persicaria hydropiper</i>	Poivre d'eau	x	
<i>Persicaria maculosa</i>	Renouée persicaire	x	
<i>Phalaris arundinacea</i>	Baldingère	x	
<i>Phytolacca americana</i>	Raisin d'Amérique	x	
<i>Picris echinoides</i>	Picride fausse-vipérine	x	
<i>Picris hieracioides</i>	Picride fausse-épervière	x	
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	x	
<i>Plantago major</i>	Plantain majeur	x	
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	x	
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun	x	
<i>Polygonum aviculare</i>	Traînage	x	
<i>Populus sp.</i>	Peuplier euraméricain	x	
<i>Portulaca oleracea</i>	Pourpier maraîcher	x	
<i>Potentilla reptans</i>	Quintefeuille	x	
<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle vulgaire	x	
<i>Prunus spinosa</i>	Epine noire	x	
<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère aigle	x	
<i>Pulicaria dysenterica</i>	Pulicaire disenterique	x	
<i>Pulmonaria affinis</i>	Pulmonaire affine	x	
<i>Quercus humilis</i>	Chêne pubescent	x	
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	x	
<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule âcre	x	
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	x	
<i>Robinia pseudacacia</i>	Robinier faux-acacia	x	
<i>Rosa sempervirens</i>	Eglantier toujours vert	x	
<i>Rubus sp.</i>	Ronce indéterminée	x	
<i>Rumex acetosa</i>	Oseille	x	
<i>Rumex conglomeratus</i>	Patience agglomérée	x	
<i>Rumex crispus</i>	Patience crépue	x	
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	x	
<i>Salix acuminata</i>	Saule noir pourpre	x	
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	x	
<i>Salix x-rubens</i>	Saule rougeâtre	x	
<i>Sambucus ebulus</i>	Sureau yèble	x	
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	x	
<i>Saponaria officinalis</i>	Saponaire officinale	x	
<i>Scrophularia nodosa</i>	Scrophulaire noueuse	x	

Flore		Site L&GE	Données INPN
<i>Scutellaria galericulata</i>	Scutellaire à casque	x	
<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon du Cap	x	
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon vulgaire	x	
<i>Silene latifolia</i>	Compagnon blanc	x	
<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère	x	
<i>Solanum nigrum</i>	Morelle noire	x	
<i>Sonchus asper</i>	Laiteron rude	x	
<i>Sporolobus indicus</i>	Sporolobe d'Inde	x	
<i>Stachys sylvatica</i>	Epiaire des bois	x	
<i>Stellaria media</i>	Mouron des oiseaux	x	
<i>Taraxacum sect. ruderalia</i>	Pissenlit	x	
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	x	
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	x	
<i>Tulipa raddii</i>	Tulipe précoce		x
<i>Typha latifolia</i>	Massette à larges feuilles	x	
<i>Ulmus minor</i>	Orme champêtre	x	
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	x	
<i>Verbascum thapsus</i>	Bouillon blanc	x	
<i>Veronica beccabunga</i>	Cresson de cheval	x	
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	x	
<i>Viburnum lantana</i>	Viorne lantane	x	
<i>Viola cf. odorata</i>	Violette odorante	x	
<i>Zea mays</i>	Maïs	x	

Reptiles		Site L&GE	Données INPN
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	x	

Oiseaux		Site L&GE	Données INPN
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue-queue	x	
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs		x
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	x	
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	x	
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	x	
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	x	
<i>Columba livia</i>	Pigeon biset	x	
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	x	x
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	x	
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	x	
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux		x
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	x	x

Oiseaux		Site L&GE	Données INPN
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	x	
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	x	
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	x	
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	x	
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	x	
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	x	
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur moucheté	x	
<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet	x	
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	x	
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	x	
<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers		x

Mammifères		Site L&GE	Données INPN
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil	x	x
<i>Odontra zibeticus</i>	Ragondin	x	
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin	x	
<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe		x
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard	x	

Odonates (libellules et demoiselles)		Site L&GE	Données INPN
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum rouge sang	x	

Orthoptères (sauterelles, grillons, criquets)		Site L&GE	Données INPN
<i>Aiolopus strepens</i>	Oedipode automnal	x	
<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux	x	
<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste	x	
<i>Locusta migratoria</i>	Criquet migrateur	x	
<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois	x	
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir ébène	x	
<i>Pezotettix giornae</i>	Criquet pansu	x	

Lépidoptères (papillons)		Site L&GE	Données INPN
<i>Aglais urticae</i>	Petite Tortue		x
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne		x
<i>Autographa gamma</i>	Lambda		x
<i>Brintesia circe</i>	Silène		x
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Procris		x
<i>Colias crocea</i>	Souci	x	

Lépidoptères (papillons)		Site L&GE	Données INPN
<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Ecaille chinée		x
<i>Inachis io</i>	Paon du jour	x	
<i>Leptidea sinapis</i>	Piérade de la moutarde	x	
<i>Macroglossum stellatarum</i>	Moro sphinx		x
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil		x
<i>Papilio machaon</i>	Machaon		x
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	x	x
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	x	x
<i>Vanessa cardui</i>	Belle Dame		x

Coléoptères		Site L&GE	Données INPN
<i>Adalia bipunctata</i>	Coccinelle à deux points	x	
<i>Aegosome scabrice</i>	Aegosome		x
<i>Anoplotrupes stercorosus</i>	Bousier commun		x
<i>Aphodius conjugatus</i>	scarabaeidae		x
<i>Chilocorus renipustulatus</i>	Coccinelles des saules	x	
<i>Chrysomela populi</i>	Chrysomèle du peuplier	x	
<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à sept points	x	
<i>Coprimorphus scrutator</i>	scarabaeidae		x
<i>Euoniticellus fulvus</i>	scarabaeidae		x
<i>Harmonia axyridis</i>	Coccinelle asiatique	x	
<i>Hippodamia variegata</i>	Coccinelle des friches	x	
<i>Iberodorcasion fuliginator</i>	Dorcasion fuligineux		x
<i>Nephus quadrimaculatus</i>	Coccinelle à quatre taches	x	
<i>Nimbus contaminatus</i>	scarabaeidae		x
<i>Onthophagus coenobita</i>	scarabaeidae		x
<i>Onthophagus joannae</i>	scarabaeidae		x
<i>Onthophagus opacicollis</i>	scarabaeidae		x
<i>Onthophagus taurus</i>	scarabaeidae		x
<i>Phosphuga atrata</i>	Petit Silphe noir	x	
<i>Platynaspis luteorubra</i>	Coccinelle fulgurante	x	
<i>Propylea quatuordecimpunctata</i>	Coccinelle à échiquier	x	
<i>Psyllobora vigintiduopunctata</i>	Coccinelle à vingt-deux points	x	
<i>Rhamnusium bicolor</i>	Rhamnusie bicolore		x
<i>Stethorus punctillum</i>	Coccinelle ponctuée	x	

Hétéroptères (punaises)		Site L&GE	Données INPN
<i>Coreus marginatus</i>	Corée marginée	x	
<i>Dolycoris baccarum</i>	Punaise des baies	x	
<i>Eurydema ventralis</i>	Punaise des choux	x	

Hétéroptères (punaises)		Site L&GE	Données INPN
<i>Gonocerus acuteangulus</i>	Corée à angles aigus	x	
<i>Palomena prasina</i>	Punaise verte		
<i>Pyrrhocoris apterus</i>	Gendarme	x	
<i>Rhaphigaster nebulosa</i>	Punaise grise	x	

Autres insectes (nevroptère et hyménoptère)		Site L&GE	Données INPN
<i>Chrysopa gr. carnea</i>	Chrysope carnée	x	
<i>Vespa velutina</i>	Frelon asiatique		x

Crustacés		Site L&GE	Données INPN
<i>Orconectes limosus</i>	Ecrevisse américaine		x

Poissons		Site L&GE	Données INPN
<i>Abramis brama</i>	Brème commune		x
<i>Acipenser sturio</i>	Esturgeon européen		x
<i>Alburnus alburnus</i>	Ablette		x
<i>Alosa alosa</i>	Grande Alose		x
<i>Alosa fallax</i>	Alose feinte		x
<i>Ameiurus melas</i>	Poisson-chat		x
<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille européenne		x
<i>Barbatula barbatula</i>	Loche franche		x
<i>Barbus barbus</i>	Barbeau fluviatile		x
<i>Blicca bjoerkna</i>	Brème bordelière		x
<i>Carassius carassius</i>	Carassin commun		x
<i>Cobitis taenia</i>	Loche de rivière		x
<i>Cottus gobio</i>	Chabot		x
<i>Cyprinus carpio</i>	Carpe commune		x
<i>Esox lucius</i>	Brochet		x
<i>Gobio gobio</i>	Goujon		x
<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer		x
<i>Lepomis gibbosus</i>	Perche-soleil		x
<i>Leuciscus leuciscus</i>	Vandoise		x
<i>Micropterus salmoides</i>	Achigan à grande bouche		x
<i>Mugil cephalus</i>	Mulet à grosse tête		x
<i>Oncorhynchus mykiss</i>	Truite arc-en-ciel		x
<i>Perca fluviatilis</i>	Perche		x
<i>Petromyzon marinus</i>	Lamproie marine		x
<i>Phoxinus phoxinus</i>	Vairon		x
<i>Platichthys flesus</i>	Flet		x

Poissons		Site L&GE	Données INPN
<i>Rutilus rutilus</i>	Gardon		x
<i>Salmo trutta fario</i>	Truite de rivière		x
<i>Salmo trutta trutta</i>	Truite de mer		x
<i>Sander lucioperca</i>	Sandre		x
<i>Scardinius erythrophthalmus</i>	Rotengle		x
<i>Squalius cephalus</i>	Chevaine		x
<i>Thymallus thymallus</i>	Ombre commun		x
<i>Tinca tinca</i>	Tanche		x

ANNEXE 16

Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences NATURA 2000



PRÉFECTURE DE LA RÉGION AQUITAINE

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

GROUPES D'ESPÈCES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles	Grenouille verte	*	Lisière boisée
	Lézard des murailles	*	
Crustacés			
Insectes	Sympétrum rouge sang	*	Présente au niveau des poches d'eau
	Oedipode automnal	*	Orthoptère très abondant (large faisceau de micro-habitats)
	Criquet mélodieux	*	
	Criquet duettiste	*	Attiré par les friches
	Criquet migrateur	*	
	Grillon des bois	*	
	Criquet noir ébène	*	
	Criquet pansu	*	
	Souci	*	
	Paon du jour	*	
	Piérade de la moutarde	*	
	Tircis	*	
	Vulcain	*	
	Coccinelle à deux points, à sept points	*	
	Coccinelle des saules	*	
	Chrysomèle du peuplier	*	
	Coccinelle asiatique	*	
	Coccinelle des friches	*	
	Coccinelle à quatre taches	*	
	Petit silphe noir	*	
	Coccinelle fulgurante	*	
	Coccinelle à échiquier	*	
	Coccinelle à vingt-deux points	*	
	Coccinelle ponctuée	*	
	Corée marginée	*	
	Punaise des baies	*	
	Punaise des choux	*	
	Corée à angles	*	
	aigus		



PRÉFECTURE DE LA RÉGION AQUITAINE

	Gendarme Punaise grise Chrysope carnée	* * *	
Mammifères marins			
Mammifères terrestres	Chevreuril Ragondin Lapin de garenne Renard roux	* * * *	Abondant sur le Samadet Très occasionnel Zone de quiétude et de chasse
Oiseaux	Mésange à longue queue Canard colvert Pipit farlouse Buse variable Grimpereau des jardins Pigeon biset Pigeon ramier Corneille noire Pic épeiche Rouge gorge familial Pinson des arbres Geai des chênes Bergeronnette grise Mésange bleue Mésange charbonnière Pic vert Accenteur moucheté Etourneau sansonnet Troglodyte mignon Merle noir	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	Espèces sont sédentaires ou erratiques de la zone d'étude
Plantes	Aulne glutineux Frêne élevé Saulle rougeâtre Chêne pédonculé Cornouiller sanguin Aubépine monogyne Epine noire Chêne pubescent Epine vinette Eglantier Laîche penchée Laîche espacée Prêle ivoire Houblon	* * * * * * * * * * * * * *	Diversité moyenne par la présence conjointe d'habitats secs et humides Portion non négligeable de flore exogène en lien avec le degré important d'artificialisation du milieu Aucune espèce n'est protégée ni déterminante de ZNIEFF



PRÉFECTURE DE LA RÉGION AQUITAINE

	Viorne obier	*	
	Laîche riveraine	*	
	Laîche acutiforme	*	
	Guimauve	*	
	officinale		
	Angélique des bois	*	
	Liseron des haies	*	
	Sainfoin d'Espagne	*	
	Epilobe	*	
	Menthe suave	*	
	Agrostide	*	
	stolonifère		
	Laîche hérissée	*	
	Oenanthe à feuille	*	
	de silaüs		
	Fétuque roseau	*	
	Jonc glauque	*	
	Menthe aquatique	*	
	Alliaire officinale	*	
	Ortie dioïque	*	
	Sureau yèble	*	
	Lampsane	*	
	Saponaire officinale	*	
	Robinier faux-	*	
	acacia		
	Orme champêtre	*	
	Sureau noir	*	
	Cresson de cheval	*	
	Ache nodiflore	*	
	Roselière à	*	
	Baldingère		
	Massette à larges	*	
	feuilles		
	Picride fausse-	*	
	vipérine, fausse-	*	
	épervière		
	Bouillon blanc	*	
	Vergerette du	*	
	canada		
	Séneçon du cap	*	
	Cirse des champs	*	
	Lysimaque	*	
	nummulaire		
	Quintefeuille	*	
	Fromental	*	
	Chiendent rampant	*	
	Carotte sauvage	*	
	Grande Berce	*	
	Pâturin annuel	*	
	Trèfle rampant	*	
	Luzerne d'arabie	*	
	Géranium mou	*	
	Mouron rouge	*	
	Panic capillaire	*	
	Chénopode à	*	
	plusieurs graines		
	Sporolobe d'inde	*	